PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Noyelles-Lès-Seclin

–OCTOBRE 2024–

21/10 – 25/10

Thématique : Le cinéma de l'Horreur

(2 ans et demi scolarisés et propres - 11 ans)

Sommaire

1. Descriptif de l'accueil de loisirs

Situation géographie……4

Les dates……..4

Le public……..4

Les équipes……..…4

2. Accueil de loisirs de Noyelles-Lès-Seclin : rappel des objectifs éducatifs du PEDT……05

3. Les objectifs pédagogiques……6

4. Les prestaires extérieurs……..8

5. Les animations……08

Le grand jeu……08

La place du choix dans les activités……08

Le planning…….....08

Le projet pédagogique et le PEDT……..09

6. L'organisation de l'accueil de loisirs

Les inscriptions……..10

Les horaires……10

Journée type…….....10

Le repas et régimes alimentaires……11

Les temps libres……. 11

Le temps calme……...11

Le goûter……11

La santé et les soins……12

Les vêtements…….13
Le téléphone……13
La cigarette, l'alcool et la drogue……...13
Les transports……. 14
La communication……..14
7. Les différentes réunions
Les réunions de préparation……14
Les réunions pendant le centre……14
8. Le rôle de chacun
La directrice…….15
Les animateurs…….16
9. Evaluation……...17

Annexes……21
(Grille d'évaluation animateur)

1. Descriptif de l'accueil de loisirs

Situation géographique

L'accueil de loisirs se fera dans l'école Alphonse Theeten de Noyelles-lès-Seclin.

Dans le cadre des accueils de loisirs, la direction et l'équipe d'animation disposerons de plusieurs salles réparties comme suit (été 2024) : trois salles d'activités (une pour les moins de 6 ans, une pour les 5/7 ans et la dernière pour les 8/11 ans), deux salles de jeux (salles de détente également), deux cours extérieures et un parc de jeux. Une salle sera prévue pour les réunions (salle des maîtres) et une autre salle informatique pour tous les jeux éducatifs ou visionnage dans le cadre d'un grand jeu.
Dans le cadre de cet accueil de loisirs, une salle d'activités sera utilisée pour les 16 maternelles et une autre également pour les 29 primaires.

Adresse :
9 rue du Marais.
59139 Noyelles-lès-Seclin.
Tél. : 03.20.32.37.78.

Les dates

L'accueil de loisirs se déroulera du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024.

Le public

Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs sont issus en grande majorité de la commune de Noyelles-Lès-Seclin. Les enfants accueillis sont âgés de 2 ans et demis scolarisés à 11 ans. La capacité d'accueil est de 45 enfants pour cet accueil de loisirs.
Les enfants sont répartis en deux groupes en fonction de l'effectif : les moins de 6 ans et les 6/10 ans.

Les équipes

*L'équipe pédagogique se compose d'une directrice-animatrice et de 04 animateurs diplômés.
Elle est constituée autour d'un projet commun et préparant ensemble l'accueil de loisirs.

Taux : 1 adulte pour 12 enfants au-dessus de 6 ans
1 adulte pour 8 enfants en dessous de 6 ans

Une directrice-animatrice : Laurence Degrave (diplômée DEJEPS DPTR et PSC1)
Une équipe d'animation composée de :
- Une animatrice diplômée BAFA et CAP Petite Enfance Valérie Moron
- Un animateur diplômé BAFA, PSC1 et MEEF 1er degré Antonio Valente
- Une animatrice diplômée BAFA et PSC1 Muriel Baya
-Une animatrice diplômée BAFA Sabrina Rousseau

*L'équipe technique est composée du personnel d'entretien de la Mairie

2. Accueil de loisirs de Noyelles-Lès-Seclin : rappel des objectifs éducatifs du PEDT (2023/2026)

- **Contribuer au développement du savoir-être et du savoir-faire des enfants et des jeunes.**
  Que l'enfant ou le jeune soit sensibilisé au respect de lui-même et de sa santé, amené à respecter la différence, à être acteur du **vivre ensemble**. Apprendre aux enfants à prendre soin de leur corps grâce à l'éducation sportive, l'éveil àl a santé et à l'équilibre alimentaire. Apprentissage par l'animation.

- **Favoriser la prise d'initiatives et de responsabilités, encourager à l'autonomie.**

  Que l'enfant ou le jeune puisse exprimer ses envies, des idées et être accompagné pour la réalisation de projets à sa mesure. L'aider à comprendre les règles et à poser des limites.

- **Encourager l'expression artistique et l'ouverture sur l'extérieur.**

  Que l'enfant ou le jeune puisse découvrir d'autres cultures, s'exercer à une diversité d'approches artistiques et d'expression de soi, en continuité ou en complémentarité aux parcours de l'institution scolaire.

- **Bien-être et Plaisir**

  Que l'enfant ou le jeune soit respecté dans ses besoins après l'école, le collège et lycée (détente, adaptation,…) dans son rythme du moment afin de favoriser les apprentissages. Veiller à offrir un cadre rassurant et chaleureux pour tous en garantissant une écoute active et une disponibilité réelle des adultes.

Créer un climat éducatif bienveillant.

Apprentissage par le jeu

- **Développer sa citoyenneté**

  Que l'enfant ou le jeune partage les valeurs du respect et de la tolérance, qu'il soit sensibilisé à l'environnement et au changement climatique.

- **Renforcer l'inclusion des enfants et des jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers.**

  Mise en place d'un accueil spécialisé pour des enfants ou jeunes porteurs d'un handicap, qui nécessitent une attention particulière.

  Un projet d'accueil individualisé pourra être mis en place.

Objectif pour la commune

- **Mettre en synergie et cohérence les projets d'écoles, les activités périscolaires, les activités extrascolaires et développer les partenariats avec toutes les forces vives de la commune.**

3. Les objectifs pédagogiques

I. Respecter les besoins essentiels des enfants

Ces besoins essentiels se traduisent par :

-Le respect du rythme de vie de chaque enfant (Cf journée type détaillée plus bas) :
-Le respect de l'hygiène de chaque enfant :
▪Le passage aux toilettes : l'équipe veillera à ce que chacun se lave bien les mains après chaque passage au toilette.
▪Les repas : l'équipe veillera que chaque enfant se lave les mains AVANT ET APRES manger.
▪Les vêtements : l'équipe veillera que chaque enfant porte sur lui ou a dans son petit sac à dos des vêtements adaptés pour les activités de la journée et en fonction de la météo également.
-Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant, avec une attention particulière pour l'enfant qui fréquente la structure pour la première fois.

-Assurer un accueil de qualité dans un cadre réglementé et encadré par du personnel qualifié.

II. Apprendre à vivre ensemble

Nous allons (adultes et enfants) évoluer dans un univers commun et donc vivre en collectivité.
-Discuter des règles de vie collective
-Aider l'enfant à se situer par rapport au groupe tout en respectant la personnalité de celui-ci
-Permettre l'expression, l'échange lors des repas, des temps informels, des temps libres et des temps calmes.
-Recueillir les attentes de chacun : temps de paroles et d'échange pour les enfants après les activités. (Point Forum)
-Respecter l'autre : la sieste, son rythme de vie, ses affaires, ses différences physiques, éducatives, culturelles et religieuses...
-Discuter autour des problèmes
-Favoriser l'entraide, développer l'esprit de collectivité et de solidarité
-Gérer les conflits
-Respecter le matériel et les locaux mis à notre disposition

III. Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant

-Mettre en avant les compétences de chaque enfant. Que chaque enfant ait la possibilité au travers des activités proposées de s'épanouir, d'être valorisé collectivement et individuellement dans le ou les sens qu'il aura le plus développé et ainsi mettre ses compétences au service du groupe.
-Diverses activités manuelles, petits-jeux, jeux sportifs, leur seront proposés en lien avec les différentes thématiques.
-Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités variées, adaptées et originales et qui répondent à ses besoins en développement
-Les grands jeux les plongent dans un monde bien particulier liés le plus souvent aux différentes thématiques du centre.

IV. Rendre les enfants acteurs de leurs vacances

Afin que chaque enfant puisse vivre pleinement ses vacances, l'équipe pédagogique veillera à encourager l'enfant dans ses initiatives. Elle lui donnera les moyens de « faire seul » et lui fera confiance. Les règles de vie définies ensemble dès le début de l'accueil de loisirs mettront clairement en évidence le cadre dans lequel il pourra exercer ses libertés.

L'équipe fera en sorte que chaque enfant puisse :
-participer activement à la vie quotidienne de l'accueil de loisirs (le responsabiliser)
-développer sa prise d'initiative, de responsabilité et son estime de soi
-prendre des décisions individuelles et collectives
-faire des choix (entre plusieurs activités par exemple)
-être une force de proposition ou du moins donner son avis de façon générale
-devenir le plus autonome possible en fonction de ses capacités

-apprendre à gérer son temps libre et son temps calme en autonomie

4. Les prestataires extérieurs

* Clématite Fleurs et Terroir

Adresse : 3 Pl. Alexandre Gratte, 59139 Noyelles-lès-Seclin

Téléphone : 09 73 27 21 24

Atelier Floral de prévu durant l'accueil de loisirs

Que ce soit pour une occasion particulière, pour faire plaisir à vos proches ou pour fleurir votre intérieur : Clématite Fleurs et Terroirs vous propose la vente de fleurs séchées ; une grande variété de fleurs fraîches, de qualité et de saison ; ainsi que divers produits du terroir en provenance directe de producteurs locaux.

En complément de ses services de création florale, votre fleuriste propose également :

- Le fleurissement et nettoyage de sépultures
- Un abonnement floral et des chèques cadeaux
- Un service Relais Colis
- Des ateliers d'art floral
- Un service de livraison de fleurs à domicile

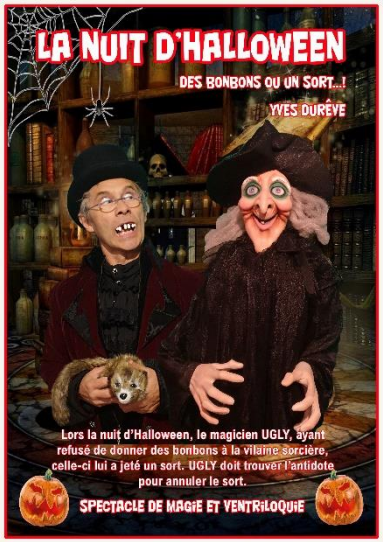

*Spectacle au Centre d'Animation Municipal de la commune

PASCAL MULLIÉ

Collectif de l'Astragale

03 20 33 00 32/06 07 79 56 83

5. Les animations

L'équipe d'animation aura pour mission de développer le savoir-être et valoriser le savoir-faire de chaque enfant et jeune de façon individuelle comme collective. Le rythme d'évolution de chacun doit être pris en compte. Au cours des différentes animations, chaque enfant sera mis en valeur. Les jeux

sportifs par exemple seront organisés par l'équipe d'animation dans un climat de fair-play et de respect de l'autre. Chaque enfant sera libre de créer et inventer selon sa propre imagination.

Toutes les animations doivent être pensées et préparées avant le centre par l'ensemble des animateurs. Chaque animateur aura la responsabilité de plusieurs animations. Il est nécessaire de faire parvenir l'ensemble de ces données à l'équipe d'animation avant le début de l'accueil de loisirs afin que chacun puisse se préparer au mieux. Si la préparation de ces animations se fait de façon interactive entre les animateurs avant même le début du centre, la qualité de l'accueil de loisirs n'en sera que meilleure, chacun ayant apporté ses compétences et se sentant impliqué dans les animations.

Les jeux viendront rythmer les vacances autour d'un univers imaginaire pour faire vivre aux enfants des instants magiques. Ils prendront en compte les ressources intellectuelles et les connaissances en fonction de l'âge de chacun.

Les différents Grands Jeux

Ils seront préparés dès la réunion de préparation de l'accueil de loisirs (lancement et trame de l'histoire, règles de sécurité à respecter, parcours défini, repas, goûter, vêtements adéquats en fonction du temps, matériel nécessaire au jeu, costumes ou accessoires pour les animateurs…)

Pour cet accueil de loisirs, un seul Grand Jeu sera prévu comme il n'y a qu'une semaine d'ALSH.

La place du choix dans les activités

Les enfants sont censés participer aux activités et l'équipe est là pour leur en donner l'envie. Cependant, il peut arriver qu'un enfant ne veuille pas faire l'activité, il sera alors important de le prendre à part et de lui accorder un moment d'écoute pour en comprendre les raisons et essayer de trouver des solutions adaptées. Attention, cependant à l'effet de groupe que cela peut entrainer ! Il faudra savoir faire la différence entre un caprice et un réel malaise. Il sera important d'en discuter au sein de l'équipe.

Le planning

Le planning sera posté sur le site internet de la Mairie. Il sera affiché sur le panneau extérieur de l'accueil de loisirs.

Le projet pédagogique et le PEDT

Ils sont consultables sur le site internet de la Mairie

6. L’organisation de l’accueil de loisirs

Les inscriptions

Les inscriptions se font par internet où les parents doivent remplir la fiche d’inscription (2024/2025), la fiche sanitaire de leur enfant et signé le règlement intérieur pour donner leur accord sur l’organisation de l’accueil de loisirs.

Les horaires

Une garderie sera proposée aux enfants le matin de 7h30 à 9h. Un planning de garderie sera établi lors des réunions de préparation pour un bon roulement entre animateurs et services généraux.

Un accueil échelonné sera proposé de 9h à 9h30 le matin. Deux entrées différentes seront établies par rapport à la tranche d’âge.

Une garderie du soir leur sera proposée de 17h00 à 19h00 par des agents de la Mairie.

Journée type

La journée type est donnée à titre indicatif, elle pourra être modifiée en fonction du rythme des enfants et des activités proposées.

7h30 – 9h00	Garderie
9h00 – 9h30	Accueil échelonné Deux entrées différentes pour chaque groupe
9h30–10h00	Temps commun avec le groupe et les animateurs référents
10h00 – 12h00	Activités diverses (temps d’animation)
12h00 – 13h00	Cantine 1 seul service dans la même salle
13h00 – 14h00	Temps calme
13h00 – 14h45/15h	Sieste pour les plus petits (si souhait des parents)
14h30 – 16h00	Activités diverses (temps d’animation)
16h15 – 16h45	Goûter par groupe dans les salles respectives
16h45 – 17h00	Bilan de la journée avec les enfants (Forum)
17h00	Départ des enfants deux sorties différentes
17h00– 17h30 et +	Rangement salle d’activité/Réunion d’équipe

Le repas et régimes alimentaires

Le temps du repas est un temps d'échange entre les enfants et les animateurs. Ceux-ci mangeront avec les enfants. L'alimentation est de qualité, et équilibrée. Le repas est un moment d'éducation à la santé : soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré. Les enfants seront largement encouragés par les animateurs à goûter à tout et à manger en quantité suffisante. Une attention particulière sera portée à ce que chacun mange à sa faim, que personne ne joue avec la nourriture, que personne ne gâche, que personne ne se lève sans raison, que le bruit reste tolérable et que les assiettes soient correctement débarrassées.

Si un enfant ne veut pas manger tel ou tel plat, mais qu'il mange suffisamment en général, je ne le force pas, je l'encourage. Si en revanche un enfant ne mange pas suffisamment, je l'incite à se rattraper sur ce qu'il aime ; s'il refuse, je ne le force pas par contre si la situation se prolonge plusieurs jours, la directrice se devra d'en informer les parents.

Nous avons changé de prestataire au niveau de la cantine nous passons de Sobrie Restauration à Dupont Restauration.

La directrice préparera une synthèse des recommandations et des obligations pour chaque enfant (allergies, régimes alimentaires spécifiques). Cette synthèse sera donnée aux animateurs.

Les temps libres

Le temps libre ne veut pas dire repos pour les animateurs. Ceux-ci n'arrêteront pas d'exercer leur vigilance et veilleront à ce que les enfants ne fassent pas n'importe quoi. Ils proposeront également des activités calmes pour les enfants qui le souhaitent. Présence, répartition homogène et contrôle sont les maîtres mots de ces différents temps.

Il est important de faire comprendre aux enfants que ce moment doit permettre une récupération pour ceux qui en ont besoin et un choix de possibilités d'activités pour les autres (jeux divers, lecture, dessin…).

Le temps calme

Moment pour les maternels de faire la sieste (si souhait des parents) et pour les autres enfants, c'est un moment de repos, de détente. Un roulement du temps de pause obligatoire sera établi entre la direction et les animateurs (20 minutes minimum)

Le goûter

La directrice achètera les goûters des enfants. Elle préparera le goûter de l'après-midi et si possible un agent des services généraux pourra l'aider. Les animateurs accompagnent les enfants sur ce temps d'échanges, de dialogues, il permet au groupe de se constituer (sans nier les individus qui le composent). C'est aussi le moment où sont discutées les activités de la journée, la vie du centre, les règles de vie et où sont émis des souhaits et idées sur les activités.

Le goûter s'effectuera dans les salles d'activités des groupes référents ou dans la cour de récréation ou bien à l'extérieur de l'accueil de loisirs si sortie de prévue.

La santé et les soins

L'équipe d'animation et la direction respectera scrupuleusement les consignes des parents pour le suivi médical de leur enfants (fiche sanitaire, ordonnance donnée, consignes orales, PAI). La direction informera systématiquement la famille si son enfant est souffrant pour venir le rechercher au plus vite. **Nous ne délivrerons aucun médicament sans un avis médical.**

La directrice affichera les numéros de téléphone d'urgences dans tous les lieux de passage et d'activités des enfants, ils sont :

*Directrice de l'accueil de loisirs Laurence DEGRAVE 06 68 28 56 83

*119 « Enfance maltraitée »

*114 Lutte contre les discriminations

*113 Drogue, alcool, tabac info service

*112 Toutes urgences

*Samu 15

*Pompiers 18

*Gendarmerie 17

*DDCS 03 20 18 33 33

*ARS, Cellule régionale de veille, d'alerte et de gestion sanitaires 03 62 72 87 87

*Direction départementale de la protection des populations 03 28 07 22 00

*La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Nord-Pas-De-Calais ; UT du Nord Lille 03 20 12 55 69

*Service départemental de Protection Maternelle et infantile 03 59 73 59 59

*Maison Nord Solidarités Seclin 03 59 73 90 90

*Hôpital de Seclin 03 20 62 70 00

*CHRU de Lille 03 20 44 59 62

*Centre Anti-poison de Lille 08 25 81 28 22

*Médecine du travail 03 20 30 11 91

*Inspection du travail 03 20 12 55 55

*Mairie de Noyelles-Les-Seclin 03 20 90 01 75

*Ecole A.Theeten 03 20 32 37 78

*Médecin traitant le plus proche DR GOUBET 03 20 32 38 06/ Dr Sylvain Thierry 03 20 90 20 08 (Houplin-Ancoisne)

Les vêtements

Pour tous les enfants mais plus spécifiquement pour les maternels, l'équipe d'animation et la direction demanderont aux parents d'apporter un petit sac à dos où dedans nous demanderons qu'ils mettent des vêtements de rechange (si petit accident durant la sieste ou vêtement troué lors d'une activité par exemple), un doudou et/ou une tétine pour les enfants faisant la sieste, et un kway si pluie.

Le téléphone

Du côté des animateurs, l'utilisation du portable n'est pas recommandée sur le centre en présence des enfants. Il pourra par contre être utilisé en sortie pour prévenir la directrice en cas de problème, pour mettre de la musique via les enceintes portables et encore pour prendre des photos à certains moments de la journée. Ceci sera évoqué en réunion de préparation et validé par l'ensemble des membres de l'équipe d'animation.

La cigarette, l'alcool et la drogue

Interdit ! Tout enfant surpris à ne pas respecter le règlement dans ce domaine sera convoqué par la directrice et des décisions le concernant seront prises avec l'accord des parents.

Pour les animateurs, drogue et alcool interdit ! Si l'équipe comporte des animateurs fumeurs, il est interdit de fumer pendant l'exercice de ces fonctions et en présence des enfants. En réunion de préparation, un roulement pourra être mis en place pour les fumeurs durant leur temps de pause. Si un interdit est franchi, il y aura un avertissement mais pas deux (renvoi).

Les transports

Autocars Mariot Voyages utilisés pour les sorties extérieures

La communication

Le planning d'activités sera affiché à l'entrée de l'accueil de loisirs, diffusé sur les réseaux sociaux de la commune et posté sur le site internet du village.
L'équipe d'animation et la directrice sont à la disposition des parents, pour donner toutes les informations et les renseignements nécessaires.

7. Les différentes réunions

Les réunions de préparation

Les réunions de préparation seront prévues avant le début du centre. Il est indispensable que chacun puisse se rencontrer avant le commencement de l'accueil de loisirs. Chaque animateur devra avoir lu le projet pédagogique. Les animateurs pourront donner leur point de vue, des conseils, des suggestions, des désaccords sur le projet pédagogique.

En amont, chaque animateur devra réfléchir également au choix de ses ateliers thématiques, d'avoir des idées sur les différentes animations pour préparer au mieux leur planning dans les meilleures conditions possibles.

Les enjeux d'une réunion de préparation sont :

*Instaurer une dynamique de groupe, rassurer et motiver les animateurs, éviter les désistements.

*Détecter un éventuel problème de recrutement et pouvoir remplacer un animateur avant le centre.

*Finaliser le projet pédagogique en équipe et organiser de A à Z la première journée du centre.

*Amorcer la préparation des animateurs

Lors de ces réunions seront abordés et/ou travaillés les points suivants :

*Les documents administratifs si tout n'est pas au clair

*La répartition des animateurs par tranche d'âge (animateur référent)

*Le projet pédagogique

*Les plannings

* Organisation de la 1ère journée

*Le matériel pédagogique

*Le ou les grand(s) Jeu(x)

*La journée-type

Chaque animateur repartira avec ses ateliers thématiques à préparer, ses animations, son planning et des éléments concernant l'organisation de l'accueil de loisirs.

Les réunions pendant le centre

Réunion bilan après le départ de tous les enfants le soir après le rangement de la salle d'activité (17h30) : Points importants à signaler sur la journée, organisation des animations les plus longues telles que le Grand Jeu et régulation de la journée du lendemain.
C'est un temps de concertation, de bilan, de planification.
Les réunions seront menées par la directrice. Elles ne dureront pas trop longtemps pour que chacun puisse intervenir le plus efficacement possible sur le bilan de la journée et la préparation de la journée du lendemain. Si les animateurs souhaitent reprendre des animations pour les terminer chez eux, ils ont l'accord de la directrice de l'ALSH pour le faire.

8. Le rôle de chacun

La directrice

-Elle conçoit le projet pédagogique avec le soutien de son équipe d'animation et le conduit à son terme en cohérence avec le PEDT.

-Elle constitue et conduit une équipe en fonction des compétences et connaissances de chacun autour de ce projet pédagogique.

-Elle met en place et participe aux temps des réunions quotidiennes et à des bilans individualisés en fin de centre.

-Elle établit un relationnel avec les enfants.

-Elle coordonne l'équipe pédagogique : animation et technique et veille à ce que toutes les activités pratiquées respectent les conditions de sécurité établies par la réglementation du centre et des prestataires.

-Elle instaure des modes de relation facilitant les prises de responsabilité individuelles et collectives dans une perspective d'autonomie des personnes.

-Elle adapte ses pratiques aux besoins de l'organisateur et aux attentes des familles.

-Elle organise la vie collective des enfants et de l'équipe d'animation en respectant les rythmes de vie et les différences de chacun.

-Elle évalue son action en prenant en compte les remarques de l'équipe et en rend compte afin d'en tirer des enseignements pour ses actions à venir.

-Elle a un rôle de formation et d'évaluation de l'équipe d'animation tout au long du centre.

-Elle est garante de la sécurité physique et morale des enfants et des animateurs. Elle se tient à la disposition des familles et de l'organisateur (Mairie).

-Elle veille à ce que la relation animateurs-enfants soit correcte (langage, tenue vestimentaire, approche des enfants). L'adulte doit rester à sa place d'adulte et avoir une place de référent et non être le copain de l'enfant même s'il est proche de lui.

-Elle gère le budget pédagogique et exerce un contrôle sur le travail des animateurs. Elle veille à la préparation des activités et à la mise en place par l'équipe du planning. Elle s'occupe de l'organisation du centre et des prestataires extérieurs.

-Elle accomplit toutes les démarches administratives nécessaires au bon fonctionnement du centre, tient à jour les dossiers administratifs et assure les relations avec les membres du personnel de la mairie, les prestataires et les familles.

Les animateurs

L'animateur a un rôle d'animation et d'éducation vis-à-vis des enfants. Il est un adulte réfléchi et responsable, il doit se comporter comme tel car il est une référence pour les enfants. L'ensemble de l'équipe doit être cohérente dans ses propos et dans ses actes. Il sera demandé à chacun :

*D'être vigilant sur la sécurité physique, morale et affective des enfants

*D'assurer une communication constructive avec le groupe en prenant des initiatives et des responsabilités et en étant à l'écoute des enfants

*De veiller au respect et à la compréhension des règles établies lors de l'accueil de loisirs

*De donner un aspect positif et constructif de l'animation en proposant des activités ludiques, variées et motivantes

*De prendre en compte chaque enfant comme individu à part entière et donc, de développer ses propres facultés d'écoute et d'observation

*De prendre connaissance du projet pédagogique du centre et en assurer son application. Chaque activité qu'ils proposeront sera un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs

*De respecter la législation : la responsabilité civile et pénale de l'animateur est engagée

*De veiller au respect du matériel et des locaux.

*D'élaborer des projets d'activités adaptés à son public.

*De rendre compte de leurs actes auprès des enfants, des parents, de sa hiérarchie

*D'avoir l'esprit d'équipe, ils communiquent avec leurs collègues, font circuler l'information.

*De savoir faire face en toutes circonstances (effectif enfants, météorologique…).

***D'être polyvalent, dynamique, consciencieux, organisé et ponctuel !**

Les animateurs jouent un rôle central sur un centre, ce ne sont pas seulement les simples accompagnateurs de groupe !

9. Evaluation

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie de l'accueil de loisirs de se positionner par rapport à des objectifs énoncés en amont, de prendre conscience des différentes évolutions de ceux-ci et de se réadapter en fonction des différents objectifs visés.

Exemples de questions se posant pour évaluer au mieux le projet pédagogique :

Les activités étaient-elles adaptées aux objectifs pédagogiques annoncés ?
Les objectifs pédagogiques ont-ils été atteints ou non ? Pourquoi ?
Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

Ce projet pédagogique sera évalué de la manière suivante :

Evaluation quantitative :

Effectifs des groupes d'enfants de l'accueil de loisirs
Nombre d'activités nouvelles ou non proposées sur les différentes thématiques
Nombre de retours positifs (parents, équipe d'animation, enfants et Mairie)
Nombre de retours négatifs (parents, équipe d'animation, enfants et Mairie)
Nombre de réunions d'équipe
Nombre d'entretiens individuels avec la Mairie
Nombre d'entretiens individuels et collectifs avec les animateurs

Evaluation qualitative :
Evolution des enfants au sein des différents groupes de tranches d'âges
Retours des parents, des enfants sur la qualité des activités
Retours des parents, des animateurs et de la Mairie sur le fonctionnement général du centre
Pertinence des réunions d'équipe

Modalités d'évaluation :
Réunions de préparation de l'accueil de loisirs (avis, remarques, suggestions sur le projet pédagogique, élaboration du programme d'activités, organisation de l'ALSH en détail, etc.)
Réunions quotidiennes après l'accueil de loisirs sur le bilan de la journée
Bilan de la journée effectué avec les enfants par les animateurs (Forum)
Grille d'évaluation animateur stagiaire
Temps d'échanges réguliers avec les familles
Bilan collectif (équipe d'animation et directrice) le dernier jour du centre
Un bilan effectué à la fin de l'ALSH avec la Mairie

Objectifs pédagogiques	Critères d'évaluation (Indicateurs quantitatifs et qualificatifs)	L'objectif a-t-il été atteint ?	Analyse
1. Respecter les besoins essentiels des enfants	*Organisation de la journée-type (temps des animations/Temps calme/Temps libre/Temps du repas/Goûter …) *Veiller à l'hygiène des enfants, vigilance de chaque instant. *Attention particulière pour les enfants fréquentant la structure pour la première fois *Être à l'écoute des enfants *Veiller à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant *Réunion journalière d'équipe sur le bilan de la journée *Discussion journalière en groupe et/ou animateur- enfant		
2. Apprendre à vivre ensemble	*Elaboration des règles de vie collective pour chaque tranche d'âge (animateurs/ enfants) et accord de celles-ci. *Discussion journalière en groupe et/ou animateur- enfant *Discussion en groupe ou seulement avec l'enfant si des problèmes se présentent au sein de la structure (comportement, langage) *Désamorcer un conflit dans le calme et le respect de chacun/chacune		

	*S'écouter les uns les autres *Activités proposées par tranche d'âge (moins de 6 ans et plus de 6 ans)		
3. Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant	*Participation active aux différentes activités proposées *Créativité des enfants par rapport à la thématique proposée *Nombre d'activités proposées en lien avec la thématique *Type d'activités (jeu sportif, activité manuelle, petits jeux, lecture de contes, Grand Jeu…)		
4. Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs vacances	* Taux de participation atteint pour chaque activité : objectif visé 100% *Intérêt des enfants par rapport aux activités proposées *Participation active à l'élaboration de la charte *Responsabiliser les enfants sur les bons gestes sanitaires à adopter dans le cadre d'un ALSH		

Annexes

Grille d'évaluation animateur (stagiaire)

Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

Fonction 1 : Assurer la sécurité physique et morale des mineurs	++	+	-	--
- Connaitre et être capable de mettre en place la réglementation (savoir où la chercher, se documenter) - Savoir repérer les dangers dans tous les lieux - Savoir réagir en cas d'urgence (Agir, Alerter, Avertir) - Être capable de se montrer bienveillant (discuter/être à l'écoute des enfants, capable de nommer l'enfant…) - Être capable de respecter le rythme de l'enfant (courbe d'intensité, respect temps de repos…) - Mettre en place des rituels, repères spatiaux- temporels - Être capable d'assurer le suivi sanitaire				
Fonction 2 : Participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs	++	+	-	--
- Être capable de renseigner les familles (journée de l'enfant, activités…) - Communiquer avec le reste de l'équipe, le personnel de Mairie, la directrice, les élus. - Être poli, souriant, accueillant, ponctuel… - Connaitre son public, sa structure et s'adapter - Accorder la même importance et le même respect à tous les acteurs de l'ACM (parents, élus, personnel de service, animateurs, directeur…) - Savoir s'appuyer sur la direction en cas de difficultés de communication				

Fonction 3 : Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec	++	+	-	--

le projet éducatif dans le respect du cadre règlementaire des ACM				
- Savoir ce qu'est un PP - Construire un P.A. en lien avec le PP - Connaitre et respecter le cadre règlementaire - Exprimer et transmettre ses valeurs - Oser partager ses points de vue pédagogiques et savoir entendre ceux des autres				
Fonction 4 : Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités	++	+	-	--
- Connaitre les règles élémentaires de l'hygiène et savoir les transmettre et les faire appliquer - Développer l'autonomie de l'enfant lors des temps de vie quotidienne (concept d'autonomie à développer par le directeur) - Être capable d'inciter les enfants à goûter de tout, montrer l'exemple - Assurer le respect du rythme de l'enfant - Être capable de recueillir et chercher des activités - Respecter la méthode OSAADRAFRA (création de Grand Jeu et veillée) - Développer l'autonomie de l'enfant lors des temps d'activités - Appliquer le laisser jouer, jouer avec, faire jouer et proposer à jouer				
Fonction 5 : Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet	++	+	-	--
- Être capable de mettre en place des outils adaptés qui permettent aux enfants de proposer leurs idées/projets : documentation, fiches techniques, guides… - Être capable de valoriser l'investissement des enfants (motiver, soutenir, encourager,…) - Prendre du recul pour une meilleure ouverture du champ des possibles, entendre l'avis et les souhaits des enfants - Laisser un temps de réflexion sur le projet (besoins matériels, préparation, recherche, …) - Savoir s'adapter aux différents types de public - Savoir dire ses difficultés à la direction - Mettre en place des temps qui favorisent les choix de l'enfant - Connaître l'enfant dans son individualité (attentes et besoins par rapport à la tranche d'âge)				

D’accompagner l’animateur vers le développement d’aptitudes lui permettant :

Fonction 1 : De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité	++	+	-	--
- Être un adulte référent et responsable pour l’enfant - Respecter les règles d’hygiène (règles sanitaires du protocole de la Jeunesse, de l’Education Populaire et de la Vie associative) - Sensibiliser les enfants à la citoyenneté dans la vie quotidienne (éteindre les lumières, fermer bien les robinets, tirer leur chasse d’eau, bien se laver les main avant et après manger, être passé aux toilettes…) - Être soi-même un modèle - Reconnaître l’individu dans le groupe - Construire ensemble les règles de vie				
Fonction 2 : De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif	++	+	-	--
- Proposer des activités en cohérence avec les objectifs du PP - Savoir pour qui on le fait, pourquoi on le fait, comment on le fait.				
Fonction 3 : De construire une relation de qualité avec les membres de l’équipe pédagogique et les mineur, qu’elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination	++	+	-	--
- Savoir prendre en compte l’avis de chacun - Être force de proposition - Ecouter et prendre en compte les différents conseils donnés - S’intégrer dans l’équipe/ à la vie de l’équipe - Être solidaire - Donner à l’enfant le droit de proposer, s’exprimer, de choisir - Instaurer un climat de sécurité et de confiance - Être un repère				
	++	+	-	--

Fonction 4 : D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés				
- Être à l'écoute et observateur - Adapter son langage / posture / sa voix - Savoir gérer les conflits - Rebondir en cas d'imprévu				